

La TVA à taux réduit (5,5%)

Mis à jour Janvier 2017

La TVA à taux réduit qu'est-ce que c'est ?

Le taux de TVA sur l'achat de matériel et les frais de main d'œuvre relatifs aux travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien, réalisés dans des logements achevés depuis plus de deux ans, est porté de 7% à 10% depuis le 1^{er} janvier 2014.

Toutefois, le TVA s'applique au taux réduit de 5,5% pour les travaux d'amélioration de la performance énergétiques ainsi que pour les travaux induits et indissociablement liés.

Pour qui ?

- ▶ Les propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de propriétaires
- ▶ les locataires et occupants à titre gratuit
- ▶ une société civile immobilière

Pour quel logement ?

Le logement doit être achevé depuis plus de 2 ans. Il peut être occupé à titre de résidence principale ou secondaire.

Quels équipements et quels travaux sont éligibles ?

Le taux réduit de TVA à 5,5% s'applique aux travaux visant l'installation (incluant la pose, la dépose et la mise en décharge des ouvrages, produits ou équipements existants) des matériaux et équipements **éligibles au crédit d'impôt pour la transition énergétique** (voir l'article 200 quater du CGI).

Le taux réduit s'applique aussi aux travaux induits indissociablement liés à la réalisation de ces travaux. Les travaux induits sont définis dans l'instruction fiscale suivante : BOI-TVA-LIQ-30-20-95



Comment obtenir la TVA à 5,5% ?

La TVA à 5,5% est directement appliquée par l'entreprise sur la facture des travaux. A cette occasion, il vous sera demandé de signer une attestation permettant de confirmer l'âge du logement et la nature des travaux réalisés.

Les autres aides cumulables ou non avec la TVA 5,5%

Cumulable	Non cumulable
Certificats d'Economie d'Energie	
Eco PTZ	
Programme Habiter Mieux (Anah)	
Prêt AVIAL	
Aide à la réhabilitation énergétique (Rénover Mieux)	
Aide de la CAE pour les matériaux biosourcés	
PTZ acquisition + travaux	



Pour plus d'information contacter l'Espace **INFO→ÉNERGIE** :

Sur rendez-vous

1 rue du Souvenir

88190 GOLBEY

03 29 82 93 85

cov@eie-lorraine.fr

Vous pouvez retrouver les fiches actualisées sur notre site internet